

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEUCROISSANT
SEANCE DU MARDI 24 SEPTEMBRE 2024 à 19h00**

Présents : M Antoine REBOUL, Mme Christiane CARNEIRO, M. Patrick ROY, Mme Michelle CIAVATTI, M. Guy CARMONA, Mme Dominique FAUCON, M. Manuel GOMEZ, M. Stephan HERVE, Mme Karen BISSONET, Mme Sylvie FIGUET, Mme Annick FABBRI, M. Franck CHARPENAY, M. Christophe FAYOLLE, **formant majorité des membres en exercice.**

Absents représentés : M. Gérard GIROUD-PIFFOZ représenté par M. Patrick ROY, Mme Constance CALI qui a donné pouvoir à Mme Christiane CARNEIRO, Mme Stéphanie ROUX qui a donné pouvoir à Mme Michelle CIAVATTI, M. Hugo GALATIOTO qui a donné pouvoir à M. Manuel GOMEZ, Mme Sandrine COMBE qui a donné pouvoir à M. Christophe FAYOLLE.

Absents excusés : M. Laurent CHARPENAY

Secrétaire de séance : M. Patrick ROY

La séance débute à 19h02.

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **a été nommé** M. Patrick ROY **secrétaire de séance à 17 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.**

M. Stephan HERVE arrive à 19h07 à compter du point 3 – Désignation des membres au sein des commissions thématiques intercommunales.

Liste de délibérations :

2024_037 - DESIGNATION DES MEMBRES AU SEIN DES COMMISSIONS THEMATIQUES INTERCOMMUNALES

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 15 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions (M. Franck CHARPENAY, M. Christophe FAYOLLE, Mme Sandrine COMBE) :

- **Désigne** les membres au sein des commissions thématiques de la Communauté de Communes de Bièvre comme suit :

COMMISSIONS THEMATIQUES	TITULAIRE	SUPPLEANT
Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et environnement	Michelle CIAVATTI	Guy CARMONA
Finances et administration générale	Patrick ROY	Stephan HERVÉ
Développement économique et artisanal, emploi, économie présentielle	Manuel GOMEZ	Christophe FAYOLLE
Cycle de l'eau	Michelle CIAVATTI	Sylvie FIGUET
Stratégie d'aménagement territorial, urbanisme et habitat	Michelle CIAVATTI	Franck CHARPENAY
Travaux, maintenance des bâtiments et accueil des gens du voyage	GERARD GIROUD-PIFFOZ	Guy CARMONA
Cohésion sociale, animation du territoire, petite enfance, jeunesse, famille	Christiane CARNEIRO	Sandrine COMBE
Lecture publique et ticket culture	Christiane CARNEIRO	Michelle CIAVATTI
Agriculture, tourisme, forêt, sentiers de randonnées	GERARD GIROUD-PIFFOZ	Christophe FAYOLLE
Mobilités	Patrick ROY	Michelle CIAVATTI
Collecte et valorisation des déchets	Guy CARMONA	Gérard GIROUD-PIFFOZ

- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Bièvre Est
- Monsieur le Préfet de l'Isère

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEAUCROISSANT
SEANCE DU MARDI 24 SEPTEMBRE 2024 à 19h00**

2024_038 - ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **Émettre un avis favorable aux propositions concernant les ZAEnR suivantes :**

- **Pour le solaire thermique**

Il est proposé d'identifier tout le territoire communal comme une ZAEnR pour les panneaux solaires sur toiture.

- **Pour le solaire photovoltaïque sur bâtiment**

Il est proposé d'identifier tout le territoire communal comme une ZAEnR pour les panneaux photovoltaïques sur toiture.

- **Pour le solaire photovoltaïque ombrières**

Il est proposé d'identifier tout le territoire communal comme une ZAEnR susceptible d'accueillir des projets d'ombrières individuelles (carport, abris, etc..) ou collectives (parkings communaux, parkings d'entreprises, abris pour exposants de la foire, etc..).

- **Pour la géothermie individuelle**

Il est proposé d'identifier tout le territoire communal comme une ZAEnR pour la géothermie individuelle.

- **Pour le chauffage bois individuel**

Il est proposé d'identifier tout le territoire communal comme une ZAEnR pour le chauffage bois individuel.

- **Autoriser** Monsieur le Maire à transmettre la présente délibération accompagnée de cartes à :

- Monsieur le Préfet de l'Isère
- Monsieur le référent préfectoral aux énergies renouvelables (energies-renouvelables@isere.gouv.fr)
- Monsieur le Président de la communauté de communes de Bièvre Est

2024_039 - FONGIBILITE DES CREDITS – M57 – BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **Autorise** Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées dans les budgets de l'exercice 2024.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.
- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - Madame la Comptable Publique de Bourgoin-Jallieu
 - Monsieur le Préfet de l'Isère

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEAUCROISSANT
SEANCE DU MARDI 24 SEPTEMBRE 2024 à 19h00**

2024_040 - TRAVAUX D'AMENAGEMENTS A L'ECOLE – DEMANDES DE FINANCEMENT

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **Accepte** la réalisation des travaux d'aménagements de l'école d'un coût prévisionnel de 228 420 € HT.
- **Sollicite** l'aide du Département au titre de la Dotation Territoriale et de l'Etat au titre de la DETR.
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à constituer et déposer les dossiers de demande de subvention correspondants.
- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - Monsieur le Préfet de l'Isère
 - Monsieur le Président du Département de l'Isère
 - Madame la Comptable publique de Bourgoin-Jallieu

2024_041 - AMENAGEMENTS DE VOIRIE DANS LE CADRE DE LA SECURITE ROUTIERE – DEMANDES DE FINANCEMENT

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **Accepte** la réalisation des travaux d'aménagements de voirie dans le cadre de la sécurité routière d'un coût prévisionnel de 139 613 € HT.
- **Sollicite** l'aide du Département au titre de la Dotation Territoriale et de l'Etat au titre de la DETR.
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à constituer et déposer les dossiers de demande de subvention correspondants.
- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - Monsieur le Préfet de l'Isère
 - Monsieur le Président du Département de l'Isère
 - Madame la Comptable publique de Bourgoin-Jallieu

2024_042 - INDEMNITE DE TERRAIN EXCEPTIONNELLE (PARCELLE AN 120) – FOIRE 2024

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **Attribue une indemnité exceptionnelle** au propriétaire de la parcelle AN 120 d'un montant de 500 euros en complément de l'indemnité de terrain 2024 votée par délibération N°2023_061 du 07 décembre 2023.
- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - Monsieur le Préfet de l'Isère
 - Madame la Comptable publique de Bourgoin-Jallieu

2024_043 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **Adopte** les modifications du tableau des effectifs ainsi proposées.

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEUCROISSANT
SEANCE DU MARDI 24 SEPTEMBRE 2024 à 19h00**

Modifications à compter du 1^{er} septembre 2024, sous condition de l'avis favorable de Comité Technique Paritaire du centre de gestion de l'Isère,

FILIERE	NOMBRE DE POSTE(S) CONCERNÉ (S)	POSTE(S) SUPPRIMÉ (S)	POSTE(S) CRÉÉ (S)
Technique	1	Adjoint technique territorial (Temps non complet – 23h34)	Adjoint technique territorial (Temps non complet – 27h28)

- **Précise** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'année 2024, chapitre 012.
- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à Monsieur le Préfet de l'Isère.

2024_044 - RECOURS AU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **Autorise** le Maire à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage, ainsi que les conventions conclues avec les centres de formation d'apprentis.
- **Indique que** les dépenses correspondantes, notamment salaires et frais de formation, seront inscrits au budget de l'année 2024-2025.
- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - Monsieur le Préfet de l'Isère.

2024_045 - TARIFS SERVICES MUNICIPAUX D'ACCUEIL PERISCOLAIRE – PROTOCOLE D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (PAI) AVEC PANIER-REPAS FOURNI PAR LA FAMILLE

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **Complète** l'annexe des tarifs communaux comme suit :

IV. PERISCOLAIRE

1) CANTINE

Nature du service	Périodes facturées	Tarifs	Tarifs PAI (avec repas fourni par les parents)
Cantine	De 11h30 à 13h30	5.35 € / repas	1,84 €

- **Adopte** les tarifs communaux avec effet le 1^{er} septembre 2024 tels qu'ils figurent ci-dessus.
- **Indique** que l'ensemble des règlements, conventions et documents administratifs seront modifiés selon les éléments ci-annexés.
- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - Monsieur le Préfet de l'Isère
 - Madame la Comptable publique de Bourgoin-Jallieu

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEUCROISSANT
SEANCE DU MARDI 24 SEPTEMBRE 2024 à 19h00**

**2024_046 - PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU CENTRE MEDICO SCOLAIRE
- ANNEE 2023-2024**

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **Accepte le versement d'une participation financière** aux frais de fonctionnement 2023/2024 du Centre Médico Scolaire de Voiron proposée par la Ville de Voiron basée sur le versement d'une somme forfaitaire de 0,71 euros par élève du premier degré. Soit un montant de participation établi à **98,69 €**.
- **Autorise** le Maire ou son représentant à signer la convention correspondante et le charger d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.
- **Précise que** les crédits nécessaires à cette dépense seront imputés au compte 6558.
- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - o Monsieur le Préfet de l'Isère
 - o Monsieur le Maire de Voiron
 - o Madame la trésorière de Bourgoin-Jallieu

**2024_047 - COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE SES
DELEGATIONS**

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu,

- **Prend acte** des décisions du Maire prises dans le cadre de ses délégations.

N° DE PIECE INTERNE	TIERS - CP VILLE	OBJET	DUREE DU CONTRAT	MONTANT Euros
2024-012	SDIS 38	Prestation SDIS Foire septembre 2024	13, 14 et 15 septembre 2024	11 088 € par la commune
2024-013	SMUR	Prestation SMUR Foire septembre 2024	13, 14 et 15 septembre 2024	2 455,04 € par la commune
2024-014	Conseil Régional	Espaces promotionnels de la Région ARA	13, 14 et 15 septembre 2024	26 363,64 € HT soit 29 000 € TTC par la Région
2024-015	ENEDIS	Partenariat Foire septembre 2024	13, 14 et 15 septembre 2024	1 600 € HT soit 1 760 € TTC par ENEDIS
2024-016	GENDARMERIE	Prestation GENDARMERIE Foire septembre 2024	13, 14 et 15 septembre 2024	22 905,71 € par la commune
2024_017	CROIX ROUGE	Prestation CROIX ROUGE Foire septembre 2024	13, 14 et 15 septembre 2024	12 732,06 € par la commune
2024_018	DOCTEUR MATEO Julie	Convention assistance - Médecin coordonnateur foire septembre 2024	14 et 15 septembre 2024	1 350 € net par la commune
2024_019	DOCTEUR PAYEN Véronique	Convention assistance - Médecin coordonnateur foire septembre 2024	13 et 14 septembre 2024	1 350 € net par la commune
2024_020	GROUPE VINCI AIRPORTS	Convention partenariat publicitaire Foire septembre 2024	13,14 et 15 septembre 2024	1 080 € HT soit 1 188 € TTC par Groupe Vinci Airports
2024_021	Association des Maires Ruraux de l'Isère (AMR38)	Convention partenariat publicitaire Foire septembre 2024	13,14 et 15 septembre 2024	900 € HT soit 990 € TTC par AMR38

- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - Monsieur le Préfet de l'Isère

La séance étant close, est levée à 20h30